

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 32824
Numéro SIREN : 879 535 243
Nom ou dénomination : 16 Bis DUFRENOY

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2023 sous le numéro de dépôt 55063

Société par Actions Simplifiée

"16 Bis DUFRENOY" N°:

Capital social : 10.000 €

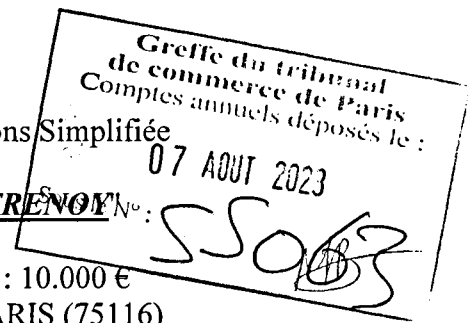
Siège social : PARIS (75116)

Rue Dufrenoy n° 16 bis

R.C.S. PARIS 879 535 243

SIRET : 879 535 243 00015

Code APE : 56.10A



**EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 6 DECEMBRE 2022**

AFFECTATION DU RESULTAT

"...

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique, Présidente, constate que l'exercice clos le 30 juin 2022 se solde par une perte nette comptable de 13.729,75 € qu'elle décide d'imputer sur le compte "Report à Nouveau".

..."

La Présidente
Société par Actions Simplifiée "AMP"
Représentée par son Président
Monsieur Alexandre MONCHY

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AM', which corresponds to the name Monsieur Alexandre MONCHY mentioned in the text above.

Société par Actions Simplifiée

"16 Bis DUFRENOY"

Capital social : 10.000 €
Siège social : PARIS (75116)
Rue Dufrenoy n° 16 bis
R.C.S. PARIS 879 535 243
SIRET : 879 535 243 00015
Code APE : 56.10A

BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXE

ARRETES AU 30 JUIN 2022

Chiffre d'affaires : 974.069 €

Résultat : perte (- 13.729,75 €)

Effectif salarié : 9

Certifié conforme
La Présidente



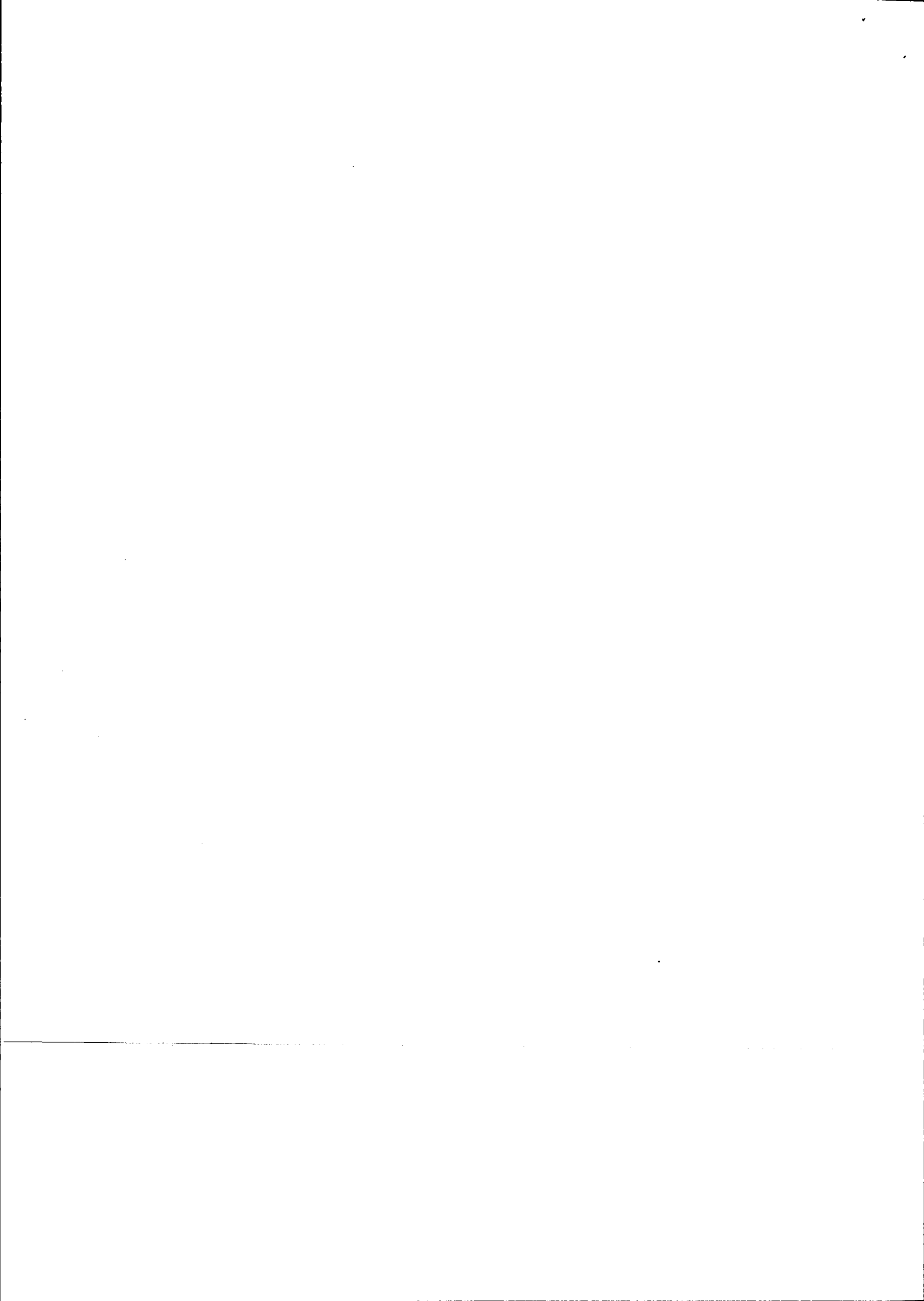
Désignation de l'entreprise : Sasu 16 Bis Dufrenoy Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 16 bis rue Dufrenoy 75016 PARIS Durée de l'exercice précédent* 12
 Numéro SIRET* 8 7 9 5 3 5 2 4 3 0 0 0 1 5 Néant *

				Exercice N clos le, <u>3 0 0 6 2 0 2 2</u>		N-1 <u>3 0 0 6 2 0 2 1</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB						
	Frais de développement *	CX						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF						
	Fonds commercial (1)	AH						
	Autres immobilisations incorporelles	AJ						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL						
	Terrains	AN						
	Constructions	AP						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 110	289	1 821	813		
	Autres immobilisations corporelles	AT	9 589	1 218	8 370	3 758		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV						
	Avances et acomptes	AX						
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS						
	Autres participations	CU						
	Créances rattachées à des participations	BB						
	Autres titres immobilisés	BD						
	Prêts	BF						
	Autres immobilisations financières*	BH						
	TOTAL (II)	BJ	11 699	1 507	10 192	4 570		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (I)	Matières premières, approvisionnements	BL	7 085		7 085	4 592	
En cours de production de biens		BN						
En cours de production de services		BP						
Produits intermédiaires et finis		BR						
Marchandises		BT						
Avances et acomptes versés sur commandes		BV						
Clients et comptes rattachés (3)*		BX						
Autres créances (3)		BZ	54 752		54 752	34 946		
Capital souscrit et appelé, non versé		CB						
ACTIF CIRCULANT		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD					
	Disponibilités	CF	78 339		78 339	149 261		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 819		1 819	1 561		
	TOTAL (III)	CJ	141 995		141 995	190 360		
	STOCKS *	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	153 694	1 507	152 187	194 930	

Certifié conforme

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR
 Clause de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



Désignation de l'entreprise : Sasu 16 Bis DufrenoyNéant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.0...0.0.0.....)	DA	10 000		10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/>)	DG			
	Report à nouveau	DH	22 603		(45 722)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(13 730)		69 325
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	19 874	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	509		311
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV			30 489
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	53 020		68 928
	Dettes fiscales et sociales	DY	76 803		61 599
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	1 982			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	132 314		161 327
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	152 187		194 930
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	131 273		161 327	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII				

Certifié conforme

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services*	FG	959 405	FH	14 664	FI	974 069
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		959 405	FK	14 664	FL	974 069	458 866
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN	18 489	6 114	
	Subventions d'exploitation					FO	6 191	71 126	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		935	
	Autres produits (1) (11)					FQ	179	132	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	998 928	537 173
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	244 054	117 062	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(2 493)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	360 179	210 813	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 240	2 814	
	Salaires et traitements*					FY	317 053	112 369	
	Charges sociales (10)					FZ	81 526	20 753	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	1 417	90
			} - dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)						GE	2 787	2 651
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 010 762	466 552	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(11 835)	70 622	
opérations et commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	305		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	305		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 055	1 262	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	2 055	1 262	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 760)	(1 262)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(13 595)	69 360	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Certifié conforme

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Sasu 16 Bis Dufrenoy				Néant <input type="checkbox"/> *				
				Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			IIA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	135	35		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	135	35		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(135)	(35)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ				
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	999 232	537 173		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 012 962	467 849		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(13 730)	69 325		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO				
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY				
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG				
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *	HP				
			- Crédit bail immobilier	HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX				
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD				
	(9)	Dont transferts de charges		A1			935	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	2 474	2 454		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	A9				
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	dont cotisations Madelin	A7			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N				
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
Penalités amendes					35			
				Certifié conforme				
				Exercice N				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Charges antérieures		Produits antérieurs		

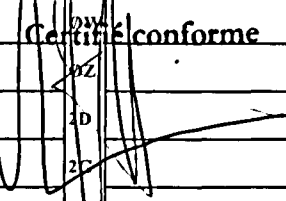
Certifié conforme

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>Sasu 16 Bis Dufrenoy</u>		Néant		*	
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations		
			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CZ	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains	KG	KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ	KK	KL
		Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM	KN	KO
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants M2]	KP	KQ	KR
		[Dont Composants M3]	KS	KT	KU
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		860	1 250	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *	KV	3 800	3 915
		Matériel de transport *	KY		
	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		1 874
		Emballages récupérables et divers *	LE		
	Immobilisations corporelles en cours	LH			
	Avances et acomptes	LK			
TOTAL III	LN	4 660	7 039		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G	8M	8T	
	Autres participations	8U	8V	8W	
	Autres titres immobilisés	IP	1R	1S	
	Prêts et autres immobilisations financières	IT	1U	1V	
	TOTAL IV	LQ	LR	LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG	4 660	7 039	

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4	
		par virement de poste à poste 1	PAR cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN	CO	D0	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO	LV	LW	1X	
CORPORELLES	Terrains	IP	LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF
	Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS	MG	MH	MI
			IT	MJ	MK	2 110
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU	MM	MN	7 715
		Matériel de transport	IV	MP	MQ	
	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW	MS	MT	1 874
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	
	Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ	NA	NB	
	Avances et acomptes	NC	ND	NE	NF	
	TOTAL III	IY	NG	NH	11 699	11 699
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	OU	M7		
	Autres participations	IO	OX	OY		
	Autres titres immobilisés	II	2B	2C		
	Prêts et autres immobilisations financières	I2	2E	2F		
	TOTAL IV	I3	NJ	NK		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	OK	OL	11 699	

Certifié conforme



Né pas reporter le montant des centimes

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cerid Ouadra

Exercice N, clos le : 3 0 0 6 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Sasu 16 Bis Dufrenoy

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Certifié conforme

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Sasu 16 Bis Dufrenoy

Néant *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	47	QA	241	QB		QC	289
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	42	QE	801	QF		QG	843
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM	375	QN		QO	375
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	90	QV	1 417	QW		QX	1 507
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	90	QP	1 417	QQ		QR	1 507

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup.et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

Certifié conforme

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

1950-1951

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Sasu 16 Bis Dufrenoy

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquièmes H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	ØT	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Certifié conforme

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 152 187.11 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 974 068.87 Euros et dégagant un déficit de -13 729.75 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

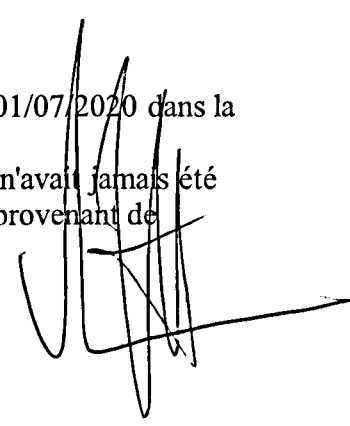
Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Certifié conforme

Informations générales complémentaires

La société Sas 16 bis dufrenoy est intégrée fiscalement depuis le 01/07/2020 dans la société Sas AMP.

La société Sas 16 bis dufrenoy constate son impôt comme si elle n'avait jamais été Intégrée fiscalement. L'économie et la charge d'impôt éventuelle provenant de l'intégration fiscale est supportée par la société mère.



ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	4 334	4 334	
Groupe et associés	50 305	50 305	
Débiteurs divers	114	114	
Charges constatées d'avance	1 819	1 819	
TOTAL	56 572	56 572	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	509	509		
Fournisseurs et comptes rattachés	53 020	53 020		
Personnel et comptes rattachés	31 813	31 813		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36 145	35 104	1 041	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 111	3 111		
Autres impôts taxes et assimilés	5 734	5 734		
Autres dettes	1 982	1 982		
TOTAL	132 314	131 273	1 041	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel	linéaire	5 ans
Agencements	linéaire	10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Certifié conforme

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	509
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 441
Dettes fiscales et sociales	28 601
Total	44 550

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 819
Total	1 819

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.
Le personnel est transféré au successeur à la fin du contrat de gérance

Certifié conforme

